

Communiqué de presse

Les comités européens de l'ICOM se concertent pour porter secours au patrimoine ukrainien

Le 6 avril 2022 au matin, à l'initiative de Luis Raposo, président d'ICOM Europe, les responsables des comités nationaux européens d'ICOM et le secrétariat général international de l'ONG se sont réunis en visioconférence avec pour ordre du jour le soutien à la protection du patrimoine ukrainien, fortement affecté par l'attaque militaire russe. Conscients de l'importance de coordonner leurs actions de solidarité et de la nécessité de répondre finement aux besoins de leurs collègues sur le terrain, ils se sont rassemblés autour de deux représentants d'ICOM Ukraine, avec la participation d'ICOM Pologne et d'ICOM Roumanie, premiers concernés sur le front de l'aide aux musées ukrainiens.

Le témoignage poignant d'Anastasia Cherednychenko¹, vice-présidente d'ICOM Ukraine, a mis en lumière la situation critique du patrimoine sur le terrain. 158 sites et monuments ont à ce jour été détruits ou endommagés, dont 13 musées ou réserves de musées. Le musée d'histoire locale d'Ivankiv a ainsi été incendié, le musée Vasyl Tarnovsky d'antiquités ukrainiennes sévèrement éventré, et nombreux sont ceux qui portent désormais des traces durables des bombardements.

Représentant les musées de leurs pays respectifs, les comités nationaux européens d'ICOM ont assuré leurs collègues ukrainiens de leur soutien. Ils ont conjointement décidé d'agir concrètement à court, moyen et long terme, car il est indispensable que la vague de solidarité ne s'essouffle pas.

Les engagements suivants ont été pris :

- Agir fortement à court terme en apportant une aide matérielle aux musées ukrainiens, notamment par l'envoi de matériel de conservation et de protection des œuvres ;
- Anticiper les moyen et long termes, face à l'ampleur de la restructuration qu'il faudra soutenir. Cela signifie de s'engager dès maintenant pour :
 - La protection du patrimoine, en repérant au fur et à mesure les patrimoines détruits, en prévenant les pillages et destructions, en prévenant également le trafic illicite d'œuvres d'art volées ;
 - La restauration des oeuvres et des bâtiments endommagés ;
 - La reconstruction des équipements détruits, mais aussi des équipes, avec les nouveaux besoins engendrés par cette situation exceptionnelle.
- Mettre en place une plateforme d'information mutuelle sur les besoins des musées ukrainiens et les convois de matériel réalisés, pour coordonner les initiatives de solidarité et de sauvetage.

Contact : presidence@icom-musees.fr / tél : 01 42 61 32 02

Paris le 8 avril 2022

¹ La présentation de la situation des musées ukrainiens au 6 avril 2022 par Anastasia Cherednychenko, Vice-présidente d'ICOM Ukraine est [disponible ici](#).